

COMMUNE DE CORENC
Délibération n° 2026-42

Conseillers municipaux En exercice : 27 Présents : 24 Représentés : 3 Excusé : -	Le 23 septembre 2026 à 19h, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, Maire. Date de la convocation : 16 septembre 2026
--	---

Présents : M. Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, Mme Marie JOUVRAY, M. Lionel MOREAU, Mme Sandrine GILI, M. Xavier CASACCI, Mme Lorenza PIANA, M. Eric LECOCQ, Mme Raphaële PATURLE, M. Frédéric STINZY, Mme Julie JALLON, Mme Martine JUCHAT, Mme Elodie COTTE, M. Bernard MORIN, Mme Stéphane VERNIERES, M. Benjamin HIERLE, Mme Françoise BARTHELEMY, M. Hervé RAMBAUD-RAFFINET, Mme Raphaëlle HERBINET, M. François ARRAMY, M. Cyril BOUCHAYER, M. Christophe BRUMELOT, Mme Camile MOREL, M. Jessy CLEDIERE, M. Jérôme FRANTIN.

Représenté : M. Marc MAYET (représenté par Mme Marie JOUVRAY), Mme Anna ASQUINI (représentée par Mme Lorenza PIANA), Mme Myriam CINTI (représentée par M. Jérôme FRANTIN).

Secrétaire de séance : Elodie COTTE.

Rapport d'activité 2025 de Grenoble-Alpes Métropole et rapports d'activités complémentaires

Rapporteur : M. Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN

M. le Maire indique au Conseil Municipal que Grenoble-Alpes Métropole a l'obligation de produire annuellement un rapport d'activités de l'année écoulée accompagné du compte administratif.

En outre, Grenoble-Alpes Métropole produit annuellement plusieurs rapports d'activités complémentaires, portés à la connaissance du Conseil Municipal.

L'intégralité de ces rapports est consultable sur le site internet de Grenoble-Alpes Métropole (<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/272-missions.htm#par9628>).

Le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité 2025 de Grenoble-Alpes Métropole et des rapports d'activités complémentaires.

Elodie COTTE
Secrétaire de séance



Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN
Maire,
Conseiller métropolitain

